

Bourses : 15 millions de plus pour étudier

En 2016/2017, l'État a déboursé 14,9 millions d'euros de plus que lors de l'année académique précédente pour les aides financières accordées aux étudiants. Le montant total versé s'est élevé à 111,1 millions d'euros.

Cette hausse des aides financières est à mettre sur le compte des augmentations des bourses calculées sur la base de critères sociaux (pouvant aller jusqu'à une hausse de 26,7% de la bourse sociale) et des bourses de mobilité (pouvant aller jusqu'à une hausse de 22,5%), à la suite de l'accord conclu avec les représentants de l'ACEL (Association des cercles d'étudiants luxembourgeois) et présenté en décembre 2015, portant sur une adaptation du système des aides financières de l'État pour études supérieures.

De notre journaliste
Claude Damiani

L'accord conclu entre le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'ACEL, fin 2015, a porté ses premiers fruits depuis son entrée en vigueur le 1^{er} août 2016.

En effet, ce sont près de 15 mil-

lions d'euros supplémentaires qui ont été répartis au cours de l'année académique 2016/2017 entre les étudiants remplissant les conditions demandées pour pouvoir bénéficier des adaptations découlant de l'accord en question. Ainsi, le montant total débloqué par l'État en matière de bourses, qui était de 96,2 millions lors de l'année académique 2015/2016, a atteint, au terme de l'année suivante, 111,1 millions d'euros. «Le système d'adaptation des bourses est désormais bien en place, de même que notre système informatique que nous avons dû adapter à ces changements», s'est félicité hier le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Marc Hansen. «Ceci dit, pour ce qui est du montant des bourses de l'année académique 2017/2018, il faudra encore attendre, puisque beaucoup de (futurs) étudiants sont encore en train de s'inscrire, que ce soit dans une

université étrangère ou à l'université du Luxembourg. Il y a fort à parier que bon nombre de demandes nous soient adressées au dernier moment, c'est-à-dire au cours de la dernière semaine de novembre», a encore précisé le ministre, qui a tout de même révélé que «9 000 dossiers de demande de bourse sont parvenus au ministère depuis le 1^{er} août.»

Allemagne, destination étudiante la plus prisée

Concrètement, cette hausse de 14,5 millions d'euros se répartit comme suit : 5,8 millions pour les bourses dites «sur critères sociaux», 5,4 millions supplémentaires pour les bourses de mobilité, et 3,7 millions d'euros du fait de l'augmentation des demandes, «sans que ce dernier point n'ait un quelconque lien avec le système d'adaptation», a tenu à souligner Marc Hansen.

Parallèlement à la présentation de ces chiffres, le ministre délégué a tiré un bilan global de l'année académique 2016/2017. Selon les statistiques dévoilées, 87,4 millions du total des 111,1 millions ont été alloués à des résidents (23,7 à des non-résidents). Au niveau des prêts étudiants, le ministre délégué a avancé que 190,7 millions d'euros avaient été alloués au cours de l'année 2016/2017 (dont 126,7 millions pour les résidents). En ce qui concerne le nombre d'étudiants ayant introduit une demande d'aide financière, ils étaient 29 927 en 2016/2017 (contre 28 235 l'année précédente), dont 18 156 demandes émanant d'étudiants résidents et 11 771 demandes provenant d'étudiants non résidents.

Par rapport aux destinations les plus prisées par les étudiants, Marc

Hansen a présenté le classement suivant : Allemagne (4 205 étudiants), suivi du Luxembourg (3 666 étudiants) et de la Belgique (3 464 étudiants). «Tout comme lors des années académiques précédentes, les villes universitaires étrangères les plus recherchées des étudiants résidents se situent dans un rayon relativement proche du Grand-Duché, la ville la plus fréquentée étant Bruxelles avec 1 432 étudiants», a indiqué le ministre délégué. Pour ce qui est du domaine d'études, l'économie reste la matière de prédilection des étudiants.

Concernant le niveau d'études, le ministère a fait savoir que 12 224 étudiants résidents étaient inscrits au premier cycle menant au «bachelor», 3 982 au deuxième

cycle menant au «master» et 321 étudiants au troisième cycle menant au doctorat. En se concentrant plus spécifiquement sur l'université du Luxembourg, Marc Hansen a informé que 6 173 étudiants de 113 nationalités différentes étaient inscrits pour l'année académique 2016/2017, «ce qui constitue un nombre d'inscriptions quasi inchangé en comparaison avec les trois dernières années académiques», a-t-il souligné. Avant, pour le ministre délégué, de présenter les chiffres clés des formations menant au BTS (brevet de technicien supérieur). Dans les 24 formations de niveau BTS proposées au Luxembourg, on pouvait compter 762 inscriptions pour l'année 2016/2017.

Accord ACEL-OGBL : adaptations et indexation des bourses

Le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Marc Hansen, avait présenté un accord avec les représentants de l'ACEL, portant sur une adaptation du système des aides financières de l'État pour études supérieures, le 3 décembre 2015. «Ces mesures visent à renforcer les éléments de la sélectivité sociale dans le système des aides financières actuel et à alléger les difficultés éprouvées par les étudiants pour financer leur logement dans les villes universitaires étrangères», informait à l'époque le gouvernement. Par ailleurs, au cours de l'élaboration de son avant-projet de loi, le ministre délégué, Marc Hansen, a rencontré à plusieurs

reprises les représentants du syndicat OGBL pour analyser les adaptations projetées. En guise de conclusion, il a été retenu d'introduire une indexation des différentes bourses d'études à partir du mois d'août 2017 et de les lier à l'évolution de la cote d'application de l'échelle mobile des salaires. Une fois le système mis en place, les montants des bourses seront adaptés proportionnellement avec effet pour l'année académique qui suivra celle pendant laquelle la cote d'application de l'échelle mobile des salaires a évolué d'une ou de plusieurs tranches. Le cas échéant, une première adaptation pourrait donc avoir lieu au plus tôt pour l'année académique 2018/2019.



Photo : Julien Garroy

Le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, Marc Hansen, a présenté les chiffres clés de l'année académique 2016/2017.

VITE DIT

DANS LES BALKANS

Sur invitation du ministre pour l'Europe et des Affaires étrangères de la République d'Albanie, Ditmir Bushati, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, se rend à Tirana aujourd'hui, avant de se rendre à Skopje demain, sur invitation du ministre des Affaires étrangères de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, Nikola Dimitrov.

À Tirana, le chef de la diplomatie luxembourgeoise sera reçu par le président de la République d'Al-

banie, Ilir Meta. À Skopje, le ministre Asselborn sera reçu par le président, Gjorge Ivanov, avant de rencontrer notamment son homologue macédonien, Nikola Dimitrov.

Les discussions du ministre Asselborn avec les autorités respectives permettront de passer en revue les relations bilatérales entre le Grand-Duché et ces deux pays d'Europe centrale, tout en faisant le point sur les processus respectifs d'adhésion à l'UE, la situation régionale ou encore les derniers développements en matière de migration.



Photo : Frédéric Theisen/Ins

Samedi, le Laboratoire national de santé situé à Dudelange a accueilli la rencontre internationale des maladies rares. L'événement a été ouvert par la ministre de la Santé, Lydia Mutsch. Elle a rappelé que le gouvernement s'était engagé à élaborer un plan national maladies rares au cours de cette législature. Elle a précisé que les travaux de la plateforme nationale instituée à cette fin «avancent à grands pas».

éditorial

de notre journaliste

Frédéric Braun



fbraun@lequotidien.lu

Masse et impuissance

Il n'est rien que l'homme redoute davantage que le contact de l'inconnu», notait l'écrivain Elias Canetti dans *Masse et puissance* (1960). Et se fondre dans la masse serait pour l'homme une manière de se délivrer de cette crainte. Elias Canetti n'était pas étranger au phénomène : il avait gardé un souvenir précis du jour où par hasard il s'était retrouvé au milieu d'une foule, d'une masse de gens, ainsi que des émotions que cette expérience lui avait procurées. Ce n'est pas tant l'empathie que la crainte devant l'autre qui caractérise l'homme selon Elias Canetti, qui dans cette œuvre inclassable livrait une analyse des motivations qui auront poussé des millions de gens à se soumettre dans les années 30 à un chef pour suivre aveuglément ses ordres. En public, nous nous excusons de tout contact involontaire, dans l'ascenseur nous observons une distance en présence d'étrangers... Au contraire, au milieu d'une masse, la perte de l'individualité est vécue comme une délivrance. Elle nous met sur un plan d'égalité avec les autres. En tant que telle, la masse de-

vient une force qui se détache de tout autre extérieur, et dont elle ne fait que souligner l'altérité. D'où son désir de détruire, conclut Elias Canetti.

Or quand on voit ce qui se passe de nos jours, que ce soit à un concert à Paris ou comme dimanche à Las Vegas, il faut constater qu'aujourd'hui c'est bien la masse qui est la plus exposée, la plus vulnérable et la plus impuissante face au désir de destruction de certains individus. Que dirait Elias Canetti? Le besoin de l'homme de se perdre pour se retrouver dans des événements de masse n'a pas disparu, bien au contraire : il est même plus présent que jamais, les occasions pour le faire, multiples, mais également plus précises. Les masses n'ont probablement jamais été moins exclusives. Par conséquent, elles ne peuvent que décevoir ceux qui pensent encore que les hommes doivent suivre un but commun, le leur ou celui de Dieu. Qu'ils soient minoritaires est bon signe; qu'ils nous tuent, la preuve que le contact de l'inconnu reste la plus grande crainte de l'homme.